



BUILDING FLOURISHING COMMUNITIES

# **Enquête sur les perceptions relatives à la sécurité dans les régions de Tahoua, Maradi, Tillabéri au Niger**

## **Rapport**

### **Programme *Just Future* – Q 1**

Dr Pauline Poupart et Dr Shourjya Deb (SIPRI)  
Dr Hamani Oumarou (Direction des équipes du LASDEL)

**Mars 2022**

Ce rapport a été commandé et financé par CORDAID, une organisation humanitaire et de développement, travaillant à la fin de la pauvreté et de l'exclusion. Les opinions exprimées et les informations contenues dans ce document n'engagent que la responsabilité des auteurs.

## Cadre et contexte de l'enquête

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du programme *Just Future* (Avenir Juste), géré par un consortium piloté par CORDAID qui rassemble plusieurs organisations et instituts de recherche et dont l'objectif est de soutenir les acteurs de la société civile. *Just Future* vise à établir un partenariat stratégique global avec les organisations de la société civile afin « d'améliorer l'accessibilité, la réactivité et la redevabilité des institutions de sécurité et de justice », notamment par la « mobilisation de la société civile pour une action collective et un plaidoyer »<sup>1</sup> dans six contextes fragiles (Burundi, République démocratique du Congo, Mali, Niger, Soudan du Sud et Afghanistan).

Conduite pour la première fois en octobre 2021, cette recherche s'appuie sur des enquêtes de perception qui seront menées deux fois par an jusqu'en 2025. Cette recherche est mise en œuvre sur le terrain par le Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), à Niamey (Niger). Le LASDEL est connu pour la rigueur et la qualité de ses recherches qui sont très enracinées dans les contextes locaux.

Cette étude s'inscrit dans le deuxième objectif du programme *Just Future* portant sur : « l'amélioration de l'accessibilité, de la réactivité et de la redevabilité des institutions de sécurité et de justice, et processus de prise de décision politique et de paix inclusif, grâce à la mobilisation de la société civile pour une action collective et un plaidoyer » à travers le renforcement des capacités des organisations de la société civile.

Afin de poser les bases de cette visée à long terme, le questionnaire a été structuré autour de quatre grandes sections :

- le sentiment d'(in)sécurité au niveau national et local ;
- l'identification et la présence - ou non - des acteurs de la sécurité ;
- les relations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité ;
- les relations entre la société civile et les questions de sécurité.

Il s'agissait de localiser les zones les plus à risques, d'identifier les acteurs de la sécurité présents avec l'objectif de mieux comprendre les relations entre les populations civiles et les forces de sécurité nationales.

Ces observations et leurs évolutions ont pour but de renseigner la société civile sur les types et les niveaux d'action les plus appropriés à mettre en place concernant les questions de sécurité, ainsi que sur les organisations et les interlocuteurs à privilégier.

---

<sup>1</sup> Avenir Juste, Proposition de programme – octobre 2020, p.7

## Échantillonnage et administration du questionnaire

Dans le questionnaire, et conformément aux attentes exprimées par CORDAID, une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes, des jeunes, des personnes souffrant de handicaps et des personnes déplacées ou réfugiées. Des questions spécifiques leur sont dédiées et l'échantillon est réparti comme suit :

Femmes	63 %
Hommes	36 %

Adultes	32 %
Jeunes	67 %

Résidents	76 %
Personnes déplacées internes	15 %
Personnes réfugiées, retournées, rapatriées	7 %
Personnes souffrant de handicaps	11 %

Les questionnaires ont été administrés du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2022 dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi. Plus précisément, les communes de Téra, Konni et Guindan Roundji ont servi de terrain d'enquête.<sup>2</sup> L'enquête a couvert un échantillon de 462 personnes, sur la base d'estimation des populations au niveau communal, dans les zones urbaines (localisations privilégiées en raison des contraintes importantes de sécurité). Le questionnaire a été présenté par sept facilitateurs et trois facilitatrices au Niger.

### Conditions de l'enquête

Cette deuxième phase d'enquête s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Si quelques retards administratifs ou l'absence ponctuelle de certaines autorités locales ont ralenti l'entrée sur le terrain, l'accueil des équipes de recherche et les interactions quotidiennes avec les administrations locales et leurs représentants ont été bons.

L'administration des questionnaires a respecté l'échantillon défini, mais certaines unités d'enquêtes ont été plus difficiles à atteindre. C'est notamment le cas des personnes déplacées qui ne restent pas sur des sites spécifiques ou qui sont rassemblées dans des camps éloignés (à 7 km de la ville Guindan Roundji, par exemple).<sup>3</sup>

Les personnes souffrant d'un handicap ont également été difficiles à rencontrer, car elles ne sont connues que de manière « informelle » par les résidents ou chefs de quartiers.<sup>4</sup> Par ailleurs, la grande précarité des personnes déplacées a été soulignée par les enquêteurs et enquêtrices.

Certaines jeunes femmes ont exprimé une préférence pour interagir avec une enquêtrice. De plus, pour cette catégorie de personnes, la différenciation des forces de sécurité reste une difficulté du fait des contacts limités entre les forces et les populations.

---

<sup>2</sup> 462 personnes enquêtées soit par région : Maradi (129 personnes -27 % de l'échantillon total), Tahoua (222- 48 %) et Tillabéri (111-24 %).

<sup>3</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Guindan Roundji, région de Maradi, mars 2022.

<sup>4</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.

D'un point de vue technique, la collecte a été effectuée avec tablette à travers le logiciel Kobo, mais l'accès au réseau en journée s'est révélé très difficile dans la zone de Téra, contraignant l'envoi régulier des données.<sup>5</sup>

De plus, l'environnement d'enquête demeure difficile en termes de sécurité. Si les communes urbaines ont été privilégiées pour réduire le risque d'exposition des équipes, les inquiétudes restent quotidiennes.

La ville de Konni, dans la région de Tahoua, souffre de la proximité de la frontière avec le Nigéria où ont lieu régulièrement des attaques, des enlèvements et des actes de banditisme transfrontaliers – notamment des vols. La présence de groupes armés est également mentionnée à 7 km de la ville, dans la zone d'Illéla.<sup>6</sup>

Pour autant, il est à noter que, pour Konni, comme pour Guidan Roundji dans la région de Maradi, la forte présence des forces de police avec l'unité spéciale de la CMC (Compagnie mobile de contrôle aux frontières) a permis de stabiliser la situation sécuritaire de la zone.

Guidan Roundji est également touchée par les actes de banditisme et les enlèvements. Ces derniers concernent principalement les opérateurs économiques venus du Nigéria qui séjournent brièvement au Niger pour affaires.<sup>7</sup> À cette délinquance quotidienne s'ajoute des conflits entre agriculteurs et éleveurs, surtout en période de récolte.

La zone de Téra, dans la région de Tillabéri, doit être différenciée de celles précédemment citées par le niveau très grave d'insécurité qu'elle connaît, notamment dans ses parties rurales. Ainsi, l'agriculture, principale activité de la population, s'est trouvée réduite du fait de l'abandon des champs en raison de la présence de groupes armés.<sup>8</sup> L'interdiction de la circulation des motos a également ralenti l'activité économique. La réduction des déplacements a beaucoup « *impacté la vie de la population et l'entretien des relations sociales* ». <sup>9</sup>

Enfin, d'autres conséquences de l'insécurité sont mentionnées dans les trois régions : elles sont liées aux aspects socioéconomiques, comme la déscolarisation des jeunes, la non-scolarisation des enfants déplacés et réfugiés, le chômage, la délinquance juvénile et le manque d'accès aux soins médicaux.<sup>10</sup> Le coût de la vie est aussi particulièrement mentionné, comme à Guidan Roundji :

*« Notre plus grande insécurité ici à Guidan Roundji c'est l'insécurité alimentaire causée par la mauvaise campagne agricole. Actuellement, ce qui nous dérange ici, c'est la vie chère liée à l'augmentation des prix des denrées alimentaires de première nécessité. »*

---

<sup>5</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Téra, région de Tillabéri, mars 2022.

<sup>6</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.

<sup>7</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Guidan Roundji, région de Maradi, mars 2022.

<sup>8</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Téra, région de Tillabéri, mars 2022.

<sup>9</sup> *Idem*.

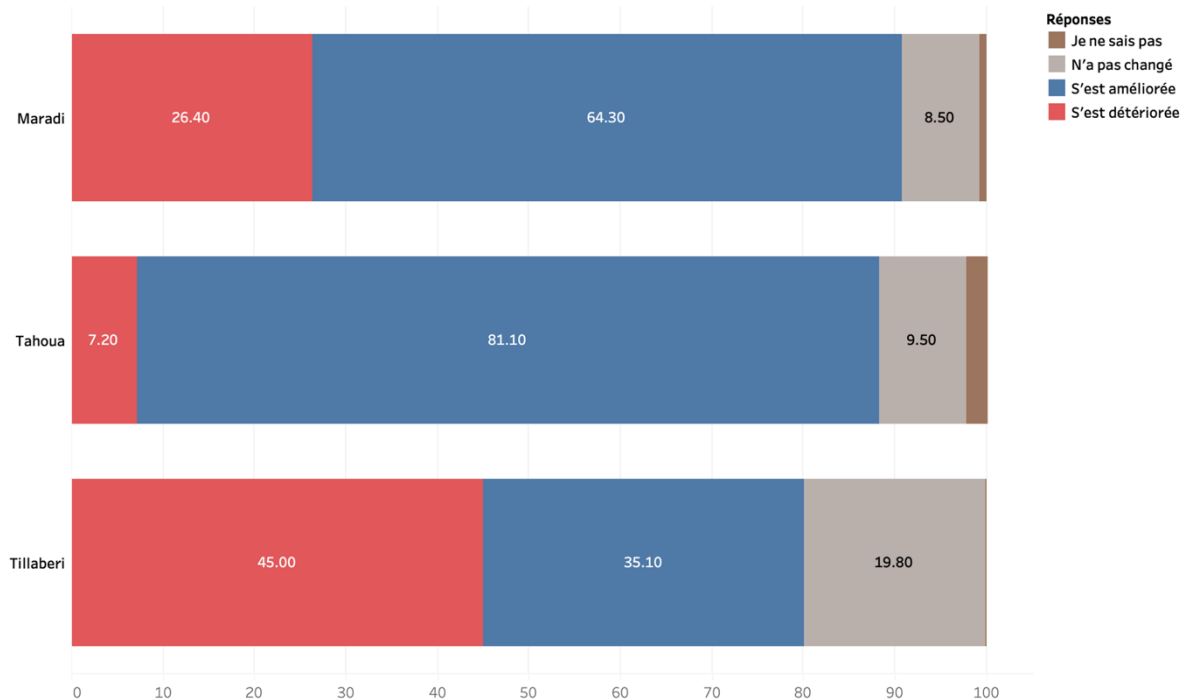
<sup>10</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua et journaux de terrain des facilitateurs, commune de Guidan Roundji, région de Maradi, mars 2022.

## Résultats de l'enquête

### Les perceptions de l'(in)sécurité

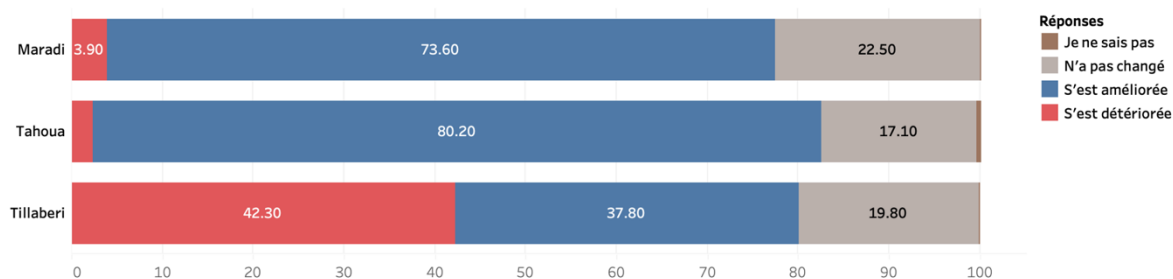
La situation sécuritaire nationale est perçue par 65 % des enquêtés comme s'étant améliorée au Niger, depuis le début de l'année 2022. À l'exception de la région de Tillabéri, cette tendance est particulièrement notable dans les régions de Tahoua (81 %) et de Maradi (64 %).

Q.2.1 Depuis ces 3 derniers mois, pensez-vous que la situation sécuritaire dans le pays:



Cependant, ces perceptions favorables ne s'étendent pas à la zone de Tillabéri où 45 % des enquêtés pensent que la situation nationale s'est détériorée à l'instar de la situation sécuritaire de leur région (à 42 %).

Q.2.2 Depuis ces 3 derniers mois, pensez-vous que la situation sécuritaire dans votre ville/village :



Ce sentiment d'insécurité est davantage ressenti au niveau local, particulièrement dans cette région de Tillabéri. Ainsi, 42 % des habitants de Téra pensent que la situation s'est également détériorée au niveau de leurs quartiers. Plus largement, c'est un sentiment de sécurité partielle qui prédomine chez les jeunes et les hommes de la zone, qui décrivent leur situation

personnelle, au niveau local, comme étant « moyennement sûre » (45 %), voire « pas du tout sûre » (38 %). Les principales causes de cette insécurité sont la proximité des localités enquêtées avec la frontière malienne et nigériane (33 %), la proximité des zones de combat (37 %) et le nombre important des attaques, vols et menaces dont sont victimes les populations (20 %).

Les quartiers de Tahoua et de Maradi, quant à eux, sont considérés comme étant sûrs, notamment en raison du caractère urbain des lieux enquêtés, d'une présence plus visible et plus régulière des forces de sécurité étatiques, ainsi qu'une bonne connexion géographique.

Au total, 69 % des enquêtés se sentent en sécurité au niveau des villes et des villages, toutes catégories confondues (femmes, personnes handicapées, personnes déplacées). Néanmoins, les causes principales de l'insécurité demeurent :

- la présence des groupes armés non-étatiques (42 % de façon globale et 51 % pour Tillabéri) ;
- les attaques, les vols et les menaces subis par les populations (31 % en général, 20 % à Tahoua et 36 % à Tillabéri) ;
- la proximité avec la frontière (pour les zones de Tillabéri et de Maradi) ;
- enfin, la pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire restent également toujours cités à 40%.

Il est nécessaire de souligner ici que le sentiment d'insécurité est moins lié au profil des personnes qu'à leur degré d'exposition quotidien aux risques. Ainsi, environ 20 % des personnes interrogées disent se sentir « partiellement en sécurité » au niveau local, que ce soient les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et celles souffrant de handicaps. Dans la région de Tillabéri, ce sentiment se situe autour de 30 %. Si les hommes ressentent une insécurité plus forte, toutes les catégories de personnes sont concernées.

Ces niveaux d'insécurité affectent logiquement les façons de vivre au quotidien. Les populations ont ainsi changé leurs modalités de déplacement (pour 13 % d'entre elles) ou les ont limitées (à 38 %). C'est notamment le cas pour 66 % des enquêtés dans la région de Tillabéri.

En revanche, 36 % des enquêtés de la région de Maradi et 20 % de ceux de Tahoua affirment ne pas avoir changé leurs habitudes, signe des meilleures conditions sécuritaires de ces zones.

La vigilance concernant les déplacements a également eu des répercussions importantes sur la vie économique et sociale, particulièrement lorsque la circulation reste une contrainte comme c'est le cas, depuis 2021, pour les motos dans la région de Tillabéri. Par ailleurs, les marchés hebdomadaires sont plus faiblement fréquentés impactant aussi le volume et la fréquence des échanges commerciaux.

## **Les acteurs de la sécurité présents**

La perception envers les forces de sécurité étatiques demeure très favorable au Niger. En 2022, les relations avec les forces sont qualifiées de « bonnes » (48 %) ou de « normales » (20 %).

Les rôles prêtés à l'armée sont principalement de surveiller le territoire (72 %), de protéger les populations des menaces extérieures (8 %) et de combattre les groupes non étatiques violents (7 %). En revanche, la présence de l'armée n'est pas rapportée de la même manière selon les régions. Elle est ainsi très majoritairement visible dans la région de Tillabéri

(67 %), mais moins dans celles de Maradi (15 %) et de Tahoua (6 %) où l'insécurité est moins importante.

Les acteurs qui assurent la sécurité au quotidien, dans les villes comme dans les villages, sont, par ordre d'importance, davantage la police (85 %), la gendarmerie (52 %) et la garde nationale (46 %). Leurs rôles spécifiques étant, pour les enquêtés, la protection des populations locales des menaces intérieures (46 %) et d'assurer la sécurité des villes (29 %).

*Acteurs de la sécurité présents dans le village/quartier – mars 2022 (en %)*

	<b>Police</b>	<b>Gendarmerie</b>	<b>Garde nationale</b>	<b>Armée</b>
MARADI	96	89	73	15
TAHOUA	88	36	36	6
TILLABERI	73	60	61	67

L'importance des comités de vigilance dans les zones enquêtées, quant à elle, semble avoir diminué depuis 2021. Leur présence est moins rapportée par les populations (10 % contre 37 % pour l'enquête de novembre 2021). À titre d'illustration, ils « n'existeraient plus » dans la ville de Konni <sup>11</sup>, mais ils subsistent près de la ville de Guidan Roundji, dans le village de Dan Toukouya où le groupe est constitué d'habitants.<sup>12</sup>

Si la confiance accordée à ces comités reste positive, leur rôle est néanmoins limité. Ils ne sont ainsi considérés comme « s'occupant de la sécurité des populations au quotidien » qu'à 6 % (dont 13 % à Tillabéri et 5 % à Tahoua). Ils s'apparentent donc moins à des groupes armés d'autodéfense, comme cela peut être le cas au Mali voisin, qu'à des groupes de résidents, notamment de jeunes, qui s'organisent de façon concertée pour la surveillance de leurs quartiers et qui restent tributaires des ressources mobilisées par les habitants pour les soutenir, comme cela a pu être le cas dans la ville de Téra :

*« Il y a de cela deux mois, il existait un comité de vigilance apprécié par la communauté qui veillait efficacement sur la sécurité du quartier. Il aidait la police à mettre la main sur les malfaiteurs qui s'introduisaient dans le quartier, mais par manque de budget, le comité n'est plus fonctionnel (il ne recevait aucune motivation aussi bien de la part des membres de la communauté que des autorités locales). »*

Les forces armées africaines (G5 Sahel) et les forces internationales sont mentionnées très marginalement. Leur présence locale est rapportée à 19 % (surtout dans la région de Tillabéri), néanmoins elles bénéficient d'un taux de confiance important, à 87 %. En effet, les troupes du G5 Sahel, en particulier, sont très bien identifiées à Téra, ville proche de leur camp et où elles patrouillent quotidiennement. La présence de l'armée nigérienne et des éléments tchadiens de la force G5 Sahel est ainsi très visible dans cette zone. De plus, l'utilisation par les bataillons tchadiens de véhicules de combat lors de leurs déplacements, ainsi que l'expérience qu'on leur prête dans la lutte contre le terrorisme contribuent à diffuser l'idée de leur capacité d'action et de leur efficacité, qui se couple à une baisse observée des attaques depuis leur installation à Téra.

<sup>11</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.

<sup>12</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Guidan Roundji, région de Maradi, mars 2022.

## Les relations des populations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité

Les taux de confiance exprimés, depuis 2021, envers les forces demeurent extrêmement forts au Niger : entre 80 et 100 %, en 2022, pour l'ensemble des corps cités ici. Les postes de sécurité se situent à 74 % dans le village ou le quartier des personnes enquêtées ou dans la commune voisine. 31 % des personnes interrogées ont eu recours à un service de sécurité l'année passée. Il s'agit en particulier de la police (80 % à Maradi et Tahoua, 39 % à Tillabéri où l'armée a également été sollicitée par 12 % des enquêtés).

Les perceptions positives envers l'armée et les forces de sécurité intérieures traduisent les attentes importantes des populations pour davantage de protection de la part des acteurs étatiques nationaux. Pour autant, des nuances dans les relations et des limites aux actions des forces sont exprimées, même si le sujet reste sensible et que cela est préférablement fait à l'oral lors des échanges avec les équipes d'enquête.

La première grande limite exprimée à l'encontre de l'ensemble des forces (armée, garde nationale et gendarmerie) est le « manque » d'intervention en cas d'attaque. Ce constat est d'ailleurs récurrent dans la région de Tillabéri.

Si la possibilité de leur faire appel est forte dans les trois régions (87 %), la difficulté à les joindre par téléphone reste importante dans les zones de Tillabéri et de Tahoua. Le temps de réaction des forces est, par ailleurs, jugé comme étant « trop long ». En dehors des facteurs d'éloignement des bases, de portée ou de fréquence des patrouilles, ce temps de réaction est imputé au nombre important d'échelons à prévenir au sein des forces avant action.

*« Je n'ai vraiment pas confiance en ces militaires, ils ne sont pas autorisés à intervenir en cas d'attaque de bandits armés dans certaines localités. »  
(Témoignage d'une jeune femme de 19 ans, déplacée interne à Téra) <sup>13</sup>*

La deuxième limite exprimée est que l'acteur de sécurité peut représenter une cible pour les groupes armés et donc constituer une menace pour la localité.

Dans les rapports quotidiens, certaines mauvaises pratiques sont dénoncées, car elles fragilisent la coopération avec les forces – en dehors du soutien moral fort exprimé par ailleurs. Il s'agit, notamment de la lourdeur et de la lenteur dans les procédures de dépôt de plainte, de la non-résolution des problèmes, mais surtout du manque de confidentialité, qui a pour effet une peur latente chez les populations des représailles de la part des groupes djihadistes en cas de contact visible avec les forces. Cela continue d'être particulièrement le cas dans les régions de Tillabéri (40 %) et de Tahoua (27%).

Les populations hésitent en particulier à se rendre dans les camps, considérés comme intimidants et difficiles d'accès, comme le mentionnent 30 % des enquêtés à Maradi, avec un impact collatéral sur la qualité de l'accueil reçu.

Enfin, le racket par les forces ainsi que la violence arbitraire continuent d'être dénoncés.

*« La relation est bonne avec toutes les forces. Leurs actions sont appréciées par la plupart des citoyens. Néanmoins, certains déplorent le comportement violent de ces forces. »<sup>14</sup>*

---

<sup>13</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Téra, région de Tillabéri, mars 2022.

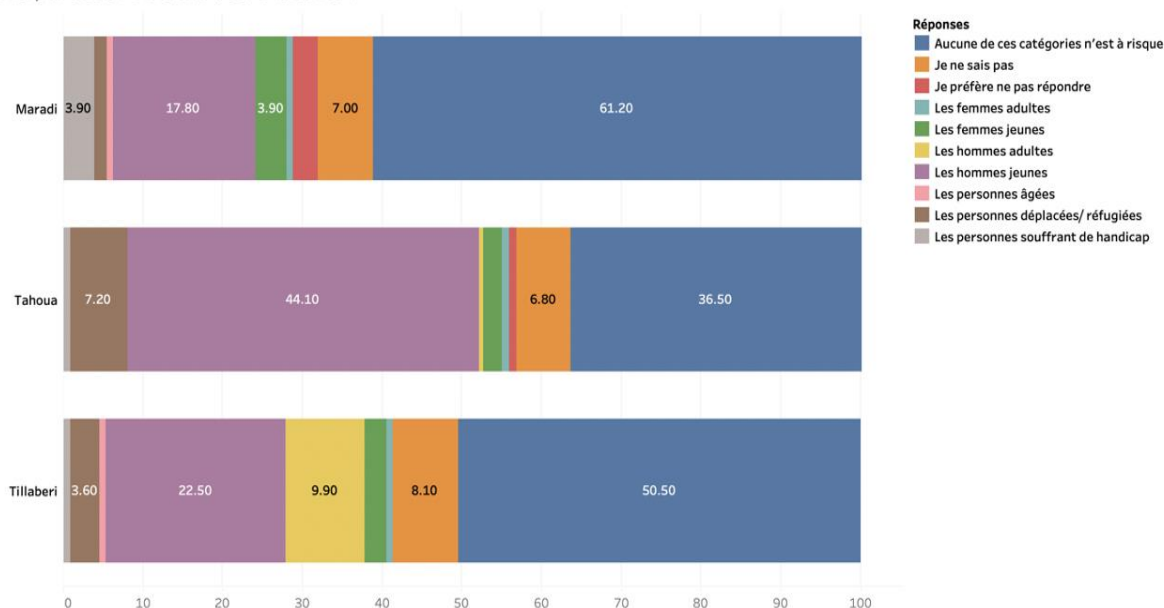
<sup>14</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.



Il faut également rappeler que ces interactions quotidiennes s’inscrivent dans un climat de méfiance réciproque qui perdure. Les forces de sécurité redoutent ainsi, de leur côté, les infiltrations et les informateurs travaillant pour les groupes djihadistes au sein des populations.

Par ailleurs, si des préjugés de la part des forces demeurent à l’encontre des hommes jeunes (à 31 % de manière générale puis, à 44 % à Tahoua et 22 % à Tillabéri), il est intéressant de noter qu’en 2022, plus de la majorité des enquêtés (85 %) considèrent que les forces se comportent de la même façon avec toutes les communautés. La référence communautaire dans le discours des autorités politiques concernant la sécurité dans le pays semble être évitée au nom de la promotion de la cohésion sociale et, afin d’éviter toute « communautarisation du terrorisme », dans les expressions officielles.

Q.4.21 Quelle est la catégorie de population la plus à risque de discrimination ou de violence de la part des FDS dans votre localité ?

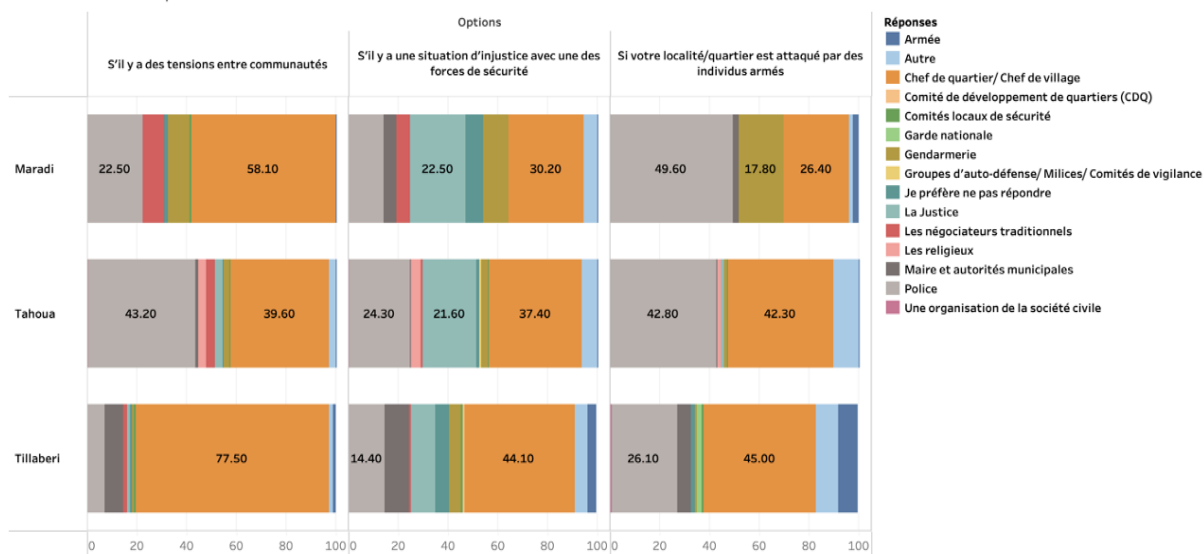


Si l’accès aux services de sécurité est jugé être le même pour toutes les catégories de populations de cette enquête, des limites sont cependant exprimées, notamment dans la région de Tillabéri.

Ces difficultés à s’adresser aux forces relèvent d’abord d’un manque de confiance envers les autorités (27 %), de la difficulté à pouvoir s’exprimer (2 %, notamment pour les jeunes femmes en raison des barrières sociales qui freinent la capacité à solliciter une aide extérieure à celle de la famille), des discriminations possibles d’âge et de genre (16 %) et, enfin, du statut de déplacé ou de réfugié (11 %).

Les autorités de quartier et de village sont très sollicitées, en parallèle des forces, sur les problèmes de sécurité, mais aussi en cas de difficultés entre les populations et les forces.

Q.4.11 Dans votre quartier/village, en cas de problème de sécurité, vers qui vous tournez-vous en priorité ?



Ainsi, les autorités locales peuvent être mobilisées directement dans certaines situations d’insécurité, notamment en cas d’attaque dans la localité par des individus armés. Si la police est appelée en premier, c’est ensuite la figure du chef de quartier ou de village qui est directement sollicitée (à plus de 40 % dans les régions de Tillabéri et Tahoua).

C’est aussi le premier acteur à qui l’on fait appel en cas de tensions entre communautés (53 % en général – 58 % à Maradi et 77 % à Tillabéri). Ce choix s’explique notamment par le fait que les chefs peuvent agir rapidement et correctement.

Par ailleurs, c’est aussi vers eux que se tournent les populations en cas de situation d’injustice de la part des forces de sécurité : ils sont à l’écoute des gens et les respecte, ils peuvent agir vite et de façon correcte, ils peuvent dialoguer avec tous les acteurs et ils connaissent bien la situation locale.

Le recours au chef de quartier et de village peut ainsi être une solution à l’absence, constatée par 49 % des enquêtés, de mécanismes de plainte en cas de problèmes avec les FDS. Le souhait d’un dialogue plus direct avec les FDS a, par ailleurs, été exprimé à 64 % : de façon directe et régulière de préférence à 54 % (avec 73 % pour Maradi et 61 % pour Tahoua), mais aussi avec des réunions régulières entre les citoyens et les forces ou bien entre ces dernières et les autorités locales (41 % à Tillabéri respectivement).

## Les relations entre la société civile et les questions de sécurité

Ces attentes questionnent le rôle possible des organisations de la société civile sur les questions de sécurité et les modalités de leur action au niveau local. À environ 70 %, les acteurs de la société civile sont considérés, dans les trois régions, comme pouvant s’occuper des questions de sécurité.

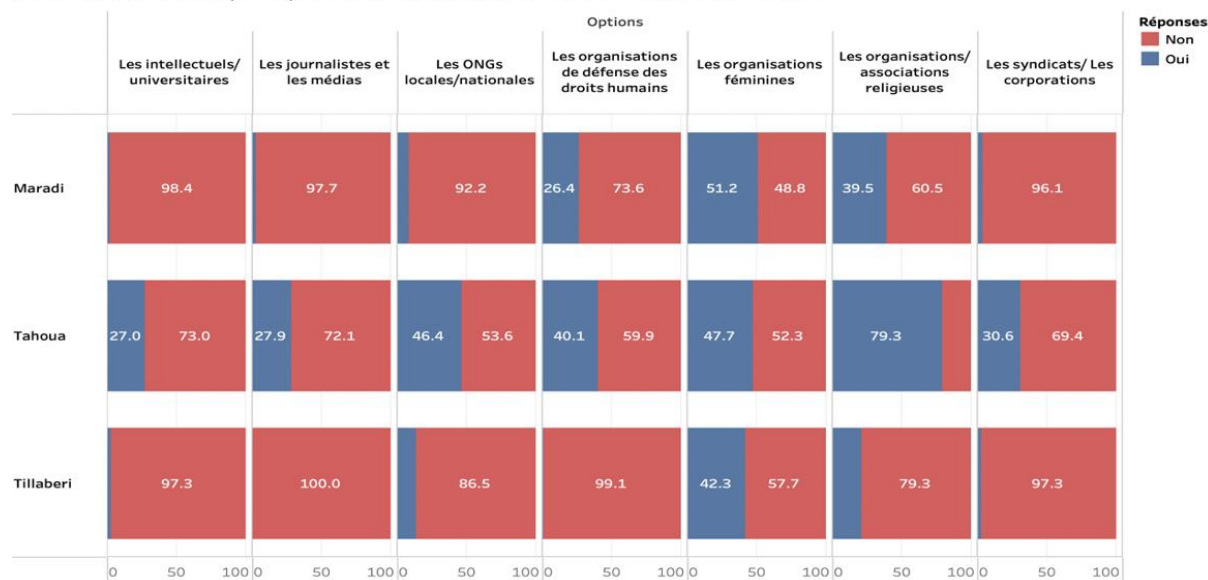
Cette deuxième phase d’enquête a permis, en premier lieu, de préciser les acteurs identifiés comme appartenant à la société civile au niveau local. En effet, ce terme renvoie généralement à une image construite autour de figures emblématiques dans les localités ou d’ONG actives aux niveaux régional et national, et très peu aux acteurs visibles localement, comme les groupements villageois, par exemple.

Les acteurs principaux pouvant être liés à cette catégorie et présents dans les localités sont par ordre de fréquence :

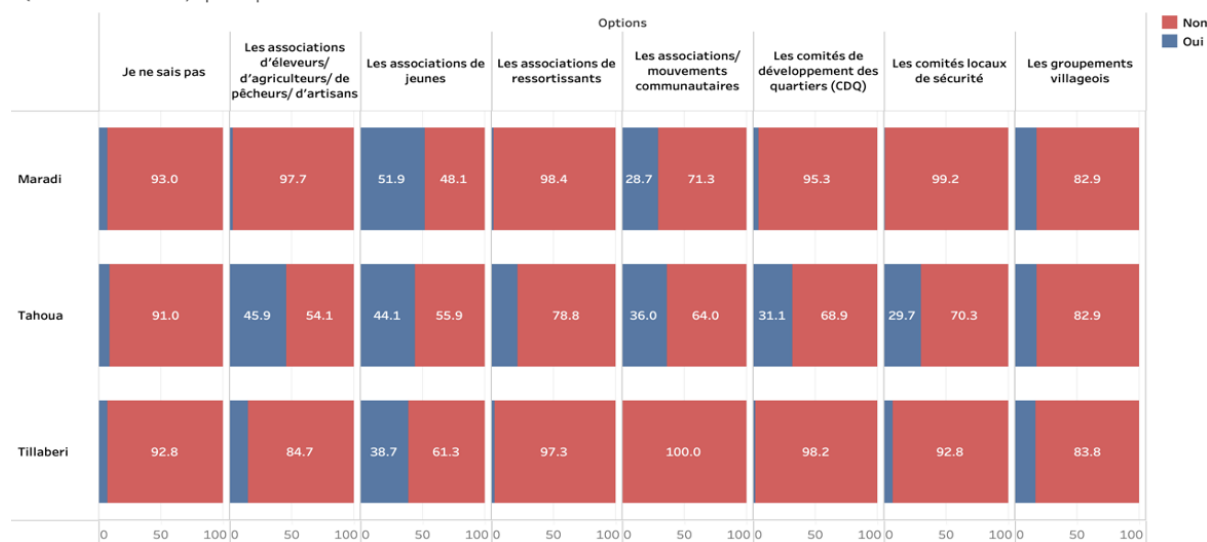
- les associations religieuses (54 %, notamment à Tahoua) ;
- les associations de femmes (47%, dans les trois régions) ;
- les associations de jeunes (45%, notamment à Maradi).

Il faut souligner qu'il s'agit, pour beaucoup, d'organisations avant tout locales, même si certaines organisations ou associations peuvent être rattachées au niveau national.

Q.5.1 Selon vous, qui représente la société civile dans votre localité ?



Q.5.1 Selon vous, qui représente la société civile dans votre localité ?



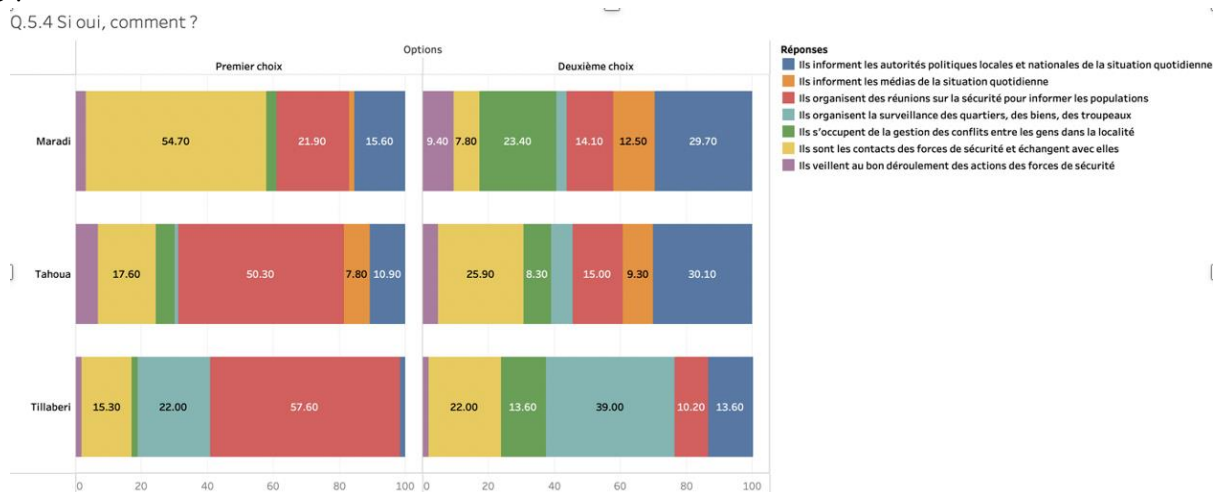
Ces acteurs sont perçus comme s'occupant des questions de sécurité à 68 % avec des rôles spécifiques, déjà soulignés dans la première enquête de 2021. Ces associations et organisations tiennent des réunions sur la sécurité pour informer les populations, notamment car elles peuvent être en contact direct avec les forces et échanger avec elles. Leur place est également importante dans l'apaisement des tensions locales et la médiation.

Elles jouent aussi un rôle d'information auprès des autorités politiques locales et nationales sur la situation quotidienne.

Néanmoins, en dehors de la sensibilisation, l'accès à l'information sur la sécurité ainsi qu'aux réunions des autorités locales sur ce thème a été décrit comme limité pour les femmes

au sein des quartiers dans certaines localités, comme Guidan Roundji et Téra, sous prétexte que ce n'est pas un sujet devant les impliquer.<sup>15</sup>

Suite de la question Q.5.3 – Ces acteurs cités de la société civile s'occupent-ils des questions de sécurité ?



Les leaders religieux ont été également mentionnés dans les échanges avec les facilitateurs comme pouvant renseigner sur la situation sécuritaire et sensibiliser contre les tensions locales, notamment lors de leurs prêches.

Enfin, des individus influents au niveau local sont spontanément cités comme pouvant aider et prendre en charge les catégories vulnérables dans un contexte d'insécurité, comme les personnes déplacées. Voici un des portraits dressés dans la ville de Konni :

*« Elhadj X. est le représentant des déplacés internes et des réfugiés peuls venus du Nigeria. Il est désigné comme tel pour plusieurs raisons : il jouit de l'estime et de la confiance des deux communautés (déplacés internes et réfugiés). Il est connu par les déplacés internes et par les réfugiés car il effectuait des voyages sur le Nigeria avant la crise. Il est à l'écoute de tous et s'investit activement dans la recherche de solutions aux problèmes que rencontrent les déplacés internes et les réfugiés.*

*Il est l'intermédiaire entre les déplacés internes les réfugiés et le chef de canton, le chef de quartier, la police, les associations religieuses. Il rencontre ces acteurs à la demande des déplacés internes et réfugiés, expose leurs préoccupations et tentent ensemble de trouver les solutions appropriées. Il a de bons rapports avec ces acteurs précités. »<sup>16</sup>*

Si l'action des acteurs de la société civile sur les questions de sécurité est jugée favorablement à 67 % (sauf à Tillabéri à 36 % - notamment en raison du degré trop élevé de l'insécurité), les populations ne s'adressent en réalité que très peu à eux en cas de problèmes de sécurité (72 % de réponses négatives au total avec 82 % pour Maradi, 74 % à Tillabéri, 65 % à Tahoua).

<sup>15</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.

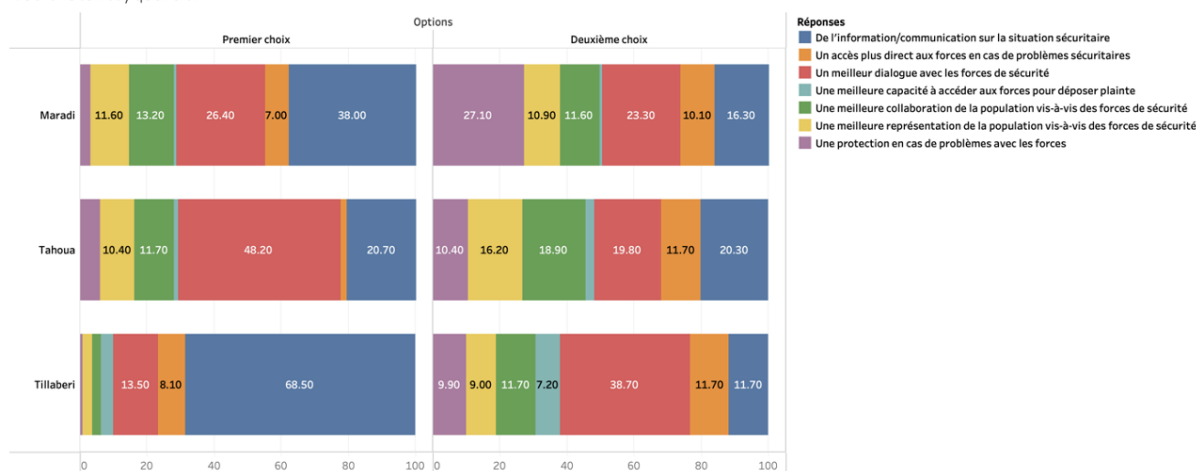
<sup>16</sup> Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Konni, région de Tahoua, mars 2022.

Les principales limites perçues par les enquêtés sont le manque de budget de ces acteurs, leur manque d'unité avec l'absence de front commun ou de regroupement d'organisations autour du thème de la sécurité, en particulier à Tillabéri, et l'accès à l'information sur la sécurité qui reste malgré tout limité.

Enfin, la gravité de l'insécurité toujours présente empêche littéralement, plus qu'elle ne contraint, toute action de leur part, notamment dans la région de Tillabéri.

Pour autant, les enquêtés pensent que la société civile a bien un rôle à jouer sur les questions de sécurité en informant et communiquant davantage sur la situation sécuritaire, en permettant un meilleur dialogue et une meilleure collaboration avec les forces de sécurité.

Q.5.10 Qu'attendez-vous des acteurs de la société civile sur les questions de sécurité dans votre localité/quartier ?



## Conclusion et recommandations

Cette deuxième enquête souligne les différences à prendre en compte en termes de perceptions et de vécus de l'insécurité entre les trois régions étudiées. Si la région de Tillabéri est particulièrement exposée aux risques d'attaques et aux violences des groupes armés envers les populations, le banditisme et la petite criminalité restent des insécurités quotidiennes partagées au Niger qui s'ajoutent aux souffrances socio-économiques.

Le sentiment d'insécurité est ainsi plus fortement ressenti au niveau local et explique les attentes des populations pour une présence et une relation renforcée avec des forces qui doivent être visibles et agir dans un environnement proche. En effet, le sentiment de confiance et de sécurité découle, en premier lieu, des contacts visuels et de l'impression de familiarité avant des échanges directs qui sont également très demandés par les enquêtés.

Il est intéressant de constater que le rapprochement attendu entre les forces et les populations semble actuellement être davantage pris en charge par les chefs de quartiers et de villages que par les organisations de la société civile.

- Ces dernières demeurent peu identifiées et identifiables sur les questions de sécurité au niveau local alors qu'elles pourraient jouer un rôle complémentaire en apportant l'information nécessaire aux populations dans ce domaine, et diversifier la nature des points de contact avec les forces, ce qui permettrait, dans le même temps, de minimiser l'exposition des chefs locaux et des personnes-relais aux risques de représailles.

- Elles pourraient ainsi s'intégrer et renforcer des comités existants comme les comités de sécurité locaux qui rassemblent des élus, des responsables de quartiers et des figures de la communauté.
- En dehors de leur rôle possible pour une meilleure articulation d'actions entre les acteurs locaux, une formation pourrait être apportée aux acteurs de la société civile sur la collecte d'informations relatives à la sécurité à leur niveau et sur les méthodes pour les communiquer de façon efficace et discrète aux populations.
- Des rencontres régulières au sein de cadres de dialogue institués pourraient également être envisagés entre elles et les forces, leur garantissant ainsi un accès régulier à ces dernières. L'établissement de relations mutuelles dépend néanmoins de l'importance donnée à cette question, de façon individuelle, par les responsables des forces présents sur le terrain.